

Opération "Imprim' Vert"



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Charente-Maritime

Vous êtes un professionnel de l'imprimerie et vous souhaitez communiquer sur la protection de l'environnement au sein de votre profession ?



En pratique :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA 17) vous propose d'être référencé à l'opération « Imprim'vert ». Cette démarche permet de promouvoir les entreprises du secteur des métiers de l'imprimerie, gérant correctement leurs produits et leurs déchets dangereux. Le référencement à l'opération Imprim'Vert se déroule en 3 étapes :

- **La réalisation d'un diagnostic environnement de votre entreprise, par la CMA 17.**
- **La constitution du dossier de référencement par la CMA 17.**
- **L'étude du dossier de référencement en comité d'attribution.**

L'entreprise référencée bénéficie d'outils de communication : affiches et logos informatiques millésimés aux couleurs de l'opération.

Les Principaux points étudiés :

- La gestion conforme des déchets dangereux
- La sécurisation des stockages de produits neufs
- La non utilisation de produits étiquetés toxiques
- La bonne élimination des déchets
- Le stockage sécurisé des produits liquides

Opération "Imprim' Vert"



Ils nous ont fait confiance

Le label Imprim'vert me permet de me démarquer dans un secteur très touché par la concurrence. Les clients et notamment les collectivités exigent de plus en plus ce label car il garantit que l'entreprise respecte bien l'environnement. Pour moi, il est devenu essentiel !



En savoir plus :

L'activité humaine modifie les équilibres de notre planète :

La production de déchets ne cesse d'augmenter tous les ans, avec pour conséquences, des coûts toujours plus lourds pour l'environnement.

Il est urgent de réagir pour freiner cette évolution

4 axes clefs pour agir :

- ➔ - **Mieux produire**, c'est réfléchir à la conception du produit pour diminuer les impacts sur l'environnement en terme de consommation de matières premières, de consommation d'énergie, du choix des emballages,...
- ➔ - **Mieux consommer**, en pensant à l'environnement à chacun des achats de l'entreprise (produits recyclables ou ayant une longue durée de vie)
- ➔ - **Réutiliser**, en redonnant vie aux emballages, en privilégiant les produits rechargeables et les sacs réutilisables ou en réparant le matériel usagé
- ➔ - **Mieux jeter**, car trier les déchets c'est optimiser leur valorisation

Consciente de l'enjeu et de l'importance de l'effort collectif à mettre en œuvre pour modifier les habitudes de vie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat travaille activement auprès des entreprises depuis plusieurs années sur différentes prestations en faveur de l'environnement.

Contactez-nous

Coordnatrice du service hygiène -
sécurité - environnement

05 46 50 03 01

Sophie BAGAGEM

s.bagagem@cm-larochelle.fr

Tarifs

€

Nous consulter



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Charente-Maritime

www.cm-larochelle.fr

CMA 17 - 107 avenue Michel Crépeau - 17024 LA ROCHELLE Cedex1